



VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN (38330)

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20240015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S

N° 05

Nombre d'administrateurs	
en exercice	17
présents	10
votants	15
nombre de voix pour	15
nombre de voix contre	00
abstention	00

OBJETS :

Participation financière aux
cours de couture et
signature d'une convention
de mise à disposition avec
Profession Sport Culture 38

L'an deux mil vingt quatre

Le 11 juillet

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Date de convocation du C.C.A.S. : 04 juillet 2024

Présents : M. BONNET, Président, BONNET, Président, Mme MATHIEU, Mmes BOURGEOIS, BRULEBOIS-VIOTTO, DESCHARRIERES, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, THENOZ, Mrs MICHALINA, PISON

POUVOIRS : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme BOIS (donne pouvoir à Mme THENOZ), Mme CARBONE (donne pouvoir à M. PISON), SPALANZANI (donne pouvoir à Mme LE BARRILLEC), M. BOIS (donne pouvoir à Mme DESCHARRIERES)

Absent(e)s : Mmes HALLÉ, HERA.

Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS, informe le conseil d'administration, de la reprise des cours de couture à partir du jeudi 19 septembre 2024 au 19 juin 2025.

Certifie exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 16/07/2024

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le : 22/07/2024

Quatre créneaux sont proposés :

- 1 cours le mardi soir de 18h00 à 20h30
- 1 cours le jeudi matin de 08h30 à 10h30
- 1 cours le jeudi matin de 11h00 à 13h00.
- 1 cours le jeudi après-midi de 13h30 à 15h30.

Les tarifs pour la saison 2024/2025 sont inchangés.

Le paiement pourra se faire en deux règlements différés :

- 1^{er} règlement au 30/10/2024
- 2^{ème} règlement au 01/02/2025.

Cette recette sera inscrite au compte 70878 « remboursement par autres redevables ».

Il conviendra de signer une convention de mise à disposition avec profession sport Culture 38.

Mardi : du 24 septembre 2024 au 10 juin 2025

Jeudi : du 19 septembre 2024 au 19 juin 2025

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuvent cette délibération.

Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président
Dominique BONNET

